

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
Direction générale du Sport – ADEPS
Service Vie Fédérale (Subventions)

Bld. Léopold II, 44 – 1080 BRUXELLES
Mme. Maïté LENOIR
Tél : 02/413.31.55
E-Mail : maite.lenoir@cfwb.be



Cadre réservé à l'Administration

Dossier n°

Date d'introduction :



Sceau de l'organisateur

ORGANISATION

Sous peine de refus, la présente demande de subvention en faveur d'activités de sport pour tous doit être adressée à la Direction générale du sport (ADEPS) - Avant le 1^{er} mars et 15 jours avant la date de réalisation de l'activité)
(ces dispositions seront strictement appliquées)

DEMANDE DE SUBVENTION EN FAVEUR DE CERTAINES ACTIVITES DE SPORT POUR TOUS

(Application des dispositions de l'arrêté du Gouvernement du 19 janvier 2001 articles 18)

Décret du 25 octobre 2012 relatif à la présence de défibrillateurs externes automatiques de catégorie 1 dans les infrastructures sportives

1. Activité :

Libellé :

Date : du au

Lieu :

2. Dénomination et siège du groupement organisateur + forme juridique + N° d'entreprise*
*(obligatoire)

.....
.....
.....

3. Nom, prénom et adresse (éventuellement n° de téléphone) du responsable du groupement organisateur, auquel toute la correspondance doit être adressée

.....
.....
.....

4. Valeur et caractère de l'activité Sport pour tous :

.....
.....

5. **Programme détaillé : (document à joindre obligatoirement)**

6. **Nombre approximatif de participants :**

7. **Conditions financières auxquelles les participants prêtent leur concours :**

8. **Modes de publicité utilisés pour cette organisation (affiches, journaux, invitations,etc) - à joindre éventuellement :**

9. Projet de budget détaillé :

I. DEPENSES	Montant Euro	Réservé à L'Administration
A. Frais administratifs de secrétariat et de publications		
B Frais de publicité		
C Frais de location des installations nécessaires à l'organisation		
D Frais de location d'équipements et de matériel sportifs		
E Frais d'assurance propre à l'organisation		
F Frais médicaux spécifiques à l'organisation		
G Frais d'encadrement sportif		
H Frais d'éducation en matière de lutte contre le dopage		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES PREVUES (I)		
II. RECETTES		
A. Entrées		
B. Droits d'inscription		
C. Publicité		
D. Subventions (autre que l'ADEPS)		
E. Divers (à préciser)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES PREVUES (II)		
DEFICIT / (I -II)		

« Conformément aux termes de l'article 2 du décret du 25 octobre 2012 relatif à la présence de défibrillateurs externes automatiques de catégorie 1 dans les infrastructures sportives », je déclare sur l'honneur que l'activité sportive pour laquelle la subvention facultative est demandée ne se pratique que dans des infrastructures sportives équipées d'un D.E.A.

Je m'engage à fournir les attestations relatives aux dispositions du paragraphe ci-dessus à la demande de l'administration.

Je m'engage à informer spontanément l'administration de toute modification relative à la présence d'un D.E.A.

J'ai conscience que les subventions facultatives de la Communauté française me sont indûment octroyées si les renseignements transmis sont inexacts

Oui

Non

10. Nous affirmons sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète

Fait à _____, LE _____

<u>RESPONSABLE DU GROUPEMENT ORGANISATEUR</u>
Nom et prénom : _____
Adresse : _____
N° téléphone : _____
Qualité : _____
SIGNATURE :

TRES IMPORTANT

Numéro et dénomination du compte auquel la subvention doit être versée

Compte n ° :
Libellé :
à (localité)*:

*(Adresse complète)

JOINDRE un **virement bancaire annulé ou une attestation bancaire** au nom de votre association et relatif au compte repris ci-dessus :

- 1) lorsqu'il s'agit d'une première demande
- 2) lors d'un changement de numéro de compte.

EN CAS D'APPROBATION DE PRINCIPE A LA DEMANDE :

Avant l'activité :

Prière de mentionner dans les programmes, affiches et communiqués de presse, que l'activité sportive bénéficie de l'appui de la Direction générale du sport du Ministère de la Communauté française (ADEPS)

A l'issue de l'activité :

Faire parvenir, au moyen du formulaire adéquat qui sera transmis en temps opportun, le bilan comptable appuyé des pièces justificatives dûment acquittées ou munies de l'avis de débit prouvant le paiement.